

POLITIQUE CULTURELLE

DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

Une politique culturelle visant
à assurer l'épanouissement
du citoyen par le savoir,
la mémoire et l'expression.

Adoptée :
24 janvier 2017

TABLE DES MATIÈRES

4.	MOT DU MAIRE
5.	PRÉAMBULE
6.	LE BUT
7.	DÉFINITION DE LA CULTURE
8.	VISION DE LA CULTURE
9.	LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
12.	LES VALEURS DE LA CULTURE
13.	LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE CULTURELLE
19.	REMERCIEMENTS

MOT DU MAIRE



LE SAVOIR, L'EXPRESSION ET LA MÉMOIRE...

Trois mots qui définissent depuis plus de 20 ans la démarche culturelle campivallensienne tout en l'inspirant et traçant sa route vers de nouveaux sommets. Nous savons maintenant d'où nous venons, l'avenir nous appartient désormais.

À l'aube de la mise en application de notre politique culturelle revisitée et enrichie de nos succès d'hier et d'aujourd'hui, force est de constater que notre conception de la culture magnifie notre regard sur notre environnement humain local, régional et national. Tel un prisme, notre politique culturelle nous a permis de faire émerger nos émotions collectives, de nous redécouvrir, jour après jour, à travers des projets témoignant de notre très grande créativité et solidarité sociale qui ne cesse de s'affirmer concrètement par une multitude d'actions toutes plus novatrices les unes que les autres témoignant de la fertilité de notre imaginaire collectif.

La culture constitue un terreau fertile pour y semer le germe d'une société plus équitable, ouverte, intelligente et accessible, dans le plus grand respect des besoins des générations futures. La culture constitue une trame de fond de grande qualité à l'intérieur de laquelle s'insèrent nos valeurs, celles qui nous sont les plus chères en tant que collectivité et, en un sens plus large, en tant que société. La culture précède et influence toute action de développement. Ses valeurs :

Éveil, Accessibilité et Créativité témoignent solidement d'une volonté à inscrire dans notre histoire collective la culture comme ciment de notre belle et généreuse société en devenir.

La politique culturelle de Salaberry-de-Valleyfield a pour objectif central d'assurer l'épanouissement du citoyen par le savoir, l'expression et la mémoire; elle lui permet en outre, comme individu et partenaire d'un collectif, de contribuer à faire reconnaître le rôle de Salaberry-de-Valleyfield comme capitale régionale de la grande région du Suroît, en témoignant de sa vision et de son leadership régional en matière de développement culturel et exerçant par le fait même un rayonnement et une attraction qui se remarque bien au-delà de notre région immédiate.

Les intervenants culturels de Salaberry-de-Valleyfield ont souhaité faire une place importante à la fois aux artistes, aux acteurs culturels et aux citoyens en optant pour une culture au service de la communauté et une communauté au service de la culture.

Merci aux membres du comité de révision d'avoir pris le temps d'influencer l'avenir... notre avenir à tous, Campivallensiens et Campivallensiennes!

A handwritten signature in black ink, reading "Denis Lapointe". The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end.

Denis Lapointe
Maire

PRÉAMBULE

Le déploiement de la politique culturelle de Salaberry-de-Valleyfield s'articule autour d'éléments que nous vous définissons ici :

- LE BUT :** qui cible la raison principale de la politique.
- LA DÉFINITION :** qui se veut rassembleuse et inclusive.
- LA VISION :** par laquelle le déploiement de la politique viendra s'arrimer dans la collectivité.
- LES DIMENSIONS :** du développement durable.
- LES VALEURS :** communes qui sous-tendent tous les éléments identifiés ultérieurement dans cette rubrique.
- LES ORIENTATIONS / AXES :** qui sont autant de catégories qui permettent de regrouper ultérieurement des objectifs et des actions qui relèvent d'un même domaine d'intervention.
- L'OBJECTIF PRINCIPAL :** qui vient identifier clairement et concrètement les cibles à atteindre, cibles qui nous permettront par la suite de mesurer l'ampleur des changements et des conséquences positives générées par l'application de la politique culturelle dans le milieu culturel campivallensien.
- LES SOUS-OBJECTIFS :** qui permettent de raffiner davantage les champs d'intervention et les cibles à atteindre dans lesquelles les actions viendront se positionner.
- LES ACTIONS :** correspondent aux moyens que la communauté culturelle se donne pour atteindre ses objectifs. Clairement identifiés sans être limitatifs, ils pourront être modifiés en fonction des opportunités qui se présenteront en cours de réalisation.

LE BUT

La politique culturelle de Salaberry-de-Valleyfield a pour objectif central d'assurer l'épanouissement du citoyen par le savoir, la mémoire et l'expression.



DÉFINITION DE LA CULTURE

La culture à laquelle nous nous référons dans cette politique culturelle constitue une composante essentielle de la qualité de vie des citoyens; elle est faite de **mémoire**, de **présence** et de **perspectives**; la culture précède et influence toute action de développement :



DE MÉMOIRE, en ce sens que la culture est ce qui permet à chaque membre de notre communauté d'avoir accès au patrimoine et à l'histoire de notre région, de connaître les savoirs, les savoir-faire, l'imaginaire, la manière de vivre et les rêves de nos ancêtres, en somme, de comprendre d'où nous venons. La culture constitue la fondation sur laquelle se forment et s'épanouissent les individus en même temps qu'elle définit les peuples;



DE PRÉSENCE, en ce sens que la relation quotidienne qui s'exerce entre les citoyens et leur milieu de vie permet que leur univers se modèle sur leurs aspirations. C'est donc une façon d'être et une manière de comprendre ce que nous sommes; c'est une clé pour comprendre le monde et pour vivre ensemble;



DE PERSPECTIVES, en ce sens que loin de rester figée dans un passé, la culture est également ce qui permet à nos structures culturelles, aux artistes, aux créateurs, mais également à chaque citoyen, de contribuer à ce que notre société prenne conscience d'elle-même, s'apprécie, se critique, se mobilise, s'ouvre à de nouvelles dimensions et rayonne.

VISION DE LA CULTURE

Capitale régionale, Salaberry-de-Valleyfield fait preuve de vision et de leadership régional en matière de développement culturel. Ses citoyens provenant de tous les milieux sont présents et contribuent à l'évolution de la vie culturelle municipale par des mesures qui favorisent son accessibilité en rayonnant par le fait-même sur toute la région environnante.

Le partenariat qui unit la municipalité, les organismes, les institutions, les commerces et les industries constitue la plaque tournante de la mise en œuvre de programmes et projets importants pour la croissance de la Ville et l'épanouissement de la communauté, l'objectif principal de ce partenariat vise ainsi la consolidation des organismes culturels campivallensiens.

À cet égard, le rayonnement et l'attraction de Salaberry-de-Valleyfield à travers le Québec, le Canada et même le monde contribuent au sentiment de fierté et d'appartenance de sa population tout en permettant la mise en valeur par nos organismes culturels du patrimoine, des artistes et des créateurs campivallensiens. À Salaberry-de-Valleyfield, la culture s'inscrit dans une perspective innovatrice de développement durable où l'accessibilité et les besoins des générations actuelles et futures sont pris en compte. Le Plan d'Action en Développement durable avec une majeure en Environnement (PADD-E) adopté par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield (2010) est intimement lié à l'adoption par le Gouvernement du Québec de la Loi sur le développement durable (2006) qui a inscrit

en 2010 l'Agenda 21C de la Culture du Québec dans les plans d'action gouvernementaux de développement durable.*

Le dynamisme du milieu se vérifie par la qualité et la diversité de la programmation et par la présence d'équipements culturels enviables. Ces éléments permettent, entre autres, de faire en sorte que chaque jour, l'histoire passée, présente et à venir de Salaberry-de-Valleyfield soit vivante et se cristallise à travers les nombreuses occasions de côtoyer et d'apprécier le patrimoine.

La culture campivallensienne s'inscrit en lettres majuscules dans la vie de tous les citoyens.

* En 2010 et 2011, l'Organisation des Nations-Unies a reconnu la contribution de la culture au développement durable, ce qui marque définitivement le pas vers des actions concrètes d'intégration de la culture au cœur des politiques de développement durable, tel que l'Unesco l'a fait en 2013.

LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



CULTURELLE

À travers le partage de valeurs communes, la culture joue le rôle d'un puissant vecteur de cohésion sociale et de construction de la citoyenneté. La culture est porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement. Elle est aussi catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse. Et finalement, elle est un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires.



ENVIRONNEMENTALE

Maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie.



SOCIALE

Assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de toutes les femmes et de tous les hommes, l'essor des communautés et le respect de la diversité.



ÉCONOMIQUE

Viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.





LES VALEURS DE LA CULTURE



ÉVEIL

Ouverture à l'autre, respect de la diversité



ACCESSIBILITÉ

À l'universalité de la culture



CRÉATIVITÉ

Innovation dans la pratique, dans le faire et le savoir-faire



FIERTÉ

Son appartenance , face à la transmission de ses différents patrimoines



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE CULTURELLE

PRINCIPE DIRECTEUR :

À Salaberry-de-Valleyfield, la culture est intimement liée aux grands principes du développement durable.* Elle est une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions : sociale, économique et environnementale dans une approche requérant l'engagement de partenaires.

OBJECTIF PRINCIPAL :

Développer des mesures concrètes visant l'épanouissement du citoyen par le savoir, la mémoire et l'expression.

SOUS-OBJECTIF (1) :

- ▶ **Jouer un rôle de leadership en matière de développement culturel local et régional par la mise en œuvre d'actions concrètes dans une vision de rayonnement;**
- ▶ Consolider et établir des partenariats durables avec les intervenants du milieu;
- ▶ Mettre en valeur la culture sous toutes ses formes en utilisant tous les moyens de promotion à sa disposition;
- ▶ Rendre accessibles les structures culturelles par l'élaboration et le développement de programmes, de concepts et de projets.



*En 2006, le Gouvernement du Québec a adopté la Loi sur le développement durable et a inscrit en 2010 l'Agenda 21C de la Culture du Québec dans les plans d'action gouvernementaux de développement durable. En 2010 et 2011, l'Organisation des Nations-Unies a reconnu la contribution de la culture au développement durable, ce qui marque définitivement le pas vers des actions concrètes d'intégration de la culture au cœur des politiques de développement durable, tel que l'Unesco l'a fait en 2013.

SOUS-OBJECTIF (1 SUITE) :

- ▶ **Jouer un rôle de leadership en matière de développement culturel local et régional par la mise en œuvre d'actions concrètes dans une vision de rayonnement;**
- ▶ Mettre en place et réaliser un plan d'action culturel positionnant Salaberry-de-Valleyfield à titre de référence régionale pour ses pratiques exemplaires;
- ▶ S'assurer que ce plan d'action réponde aux besoins de ses citoyens et organismes par l'accessibilité de ses programmes, la diversité, la variété et le professionnalisme de son offre culturelle;
- ▶ Dans le cadre de ce plan d'action, prôner l'indissociabilité des dimensions environnementale, sociale, économique et culturelle du développement durable;
- ▶ La fierté d'être Campivallensien;
- ▶ Obtenir une reconnaissance des institutions culturelles campivallensiennes de la part de toutes les instances dans un objectif de consolidation de celles-ci;
Conclure une entente triennale de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications (2017-2019).
- ▶ Axes principaux de développement :
 - o Éducation culturelle;
 - o Animation culturelle :
 - Traditionnelle;
 - Avant-gardiste (ex. : médiation culturelle).



SOUS-OBJECTIF (2) :

► Consolider et établir des partenariats durables avec les intervenants du milieu;

- o Développer une structure de concertation et d'information entre les commissions scolaires (C.S.V.T. et New Frontiers) et le milieu culturel campivallensien afin d'assurer une collaboration optimale entre ces milieu culturel et les instances décisionnelles au niveau scolaire;
- o Soutenir des projets visant le transfert de connaissance entre les professionnels de la culture et les jeunes de la relève;
- o Soutenir des projets visant le transfert des patrimoines immatériels et vivants entre les participants de différents groupes d'âge;
- o Mettre en place des mesures visant la participation du milieu scolaire en général visant l'appropriation et la connaissance de notre histoire collective;
- o Favoriser la mise en place de projets concertés entre les différentes instances scolaires du territoire : écoles primaires et secondaires de la région et institution collégiale.



SOUS-OBJECTIF (3) :

- ▶ **Mettre en valeur la culture sous toutes ses formes en utilisant tous les moyens de promotion à sa disposition;**
 - o Promouvoir une approche favorisant l'éducation à la culture des enfants par les parents, et vice-versa, et ce, dès le plus jeune âge;
 - o Utiliser la culture comme produit d'appel touristique en développant une image de marque de nos institutions et événements culturels majeurs;
 - o Définir une approche spécifique dans l'approche communicationnelle pour les 14-17 et les 18-35 ans utilisant beaucoup plus les médias sociaux;
 - o Travailler en collaboration avec les médias locaux afin de diffuser l'offre : médias écrits divers, médias électroniques, télévision et radio;
 - o Définir et mettre en place une approche communicationnelle ciblant tous les intervenants en contact avec la population : représentants d'organismes culturels, communautaires, sociaux, afin de faire connaître l'offre et les différents projets au plus grand nombre de citoyens;
 - o Actualiser constamment les différents outils promotionnels municipaux à la disposition des organismes et citoyens de Salaberry-de-Valleyfield dans un souci d'efficience.



SOUS-OBJECTIF (4) :

► Rendre accessibles les structures culturelles.

- o Prioriser les principes d'accessibilité :
 - Physique,
 - Géographique,
 - Financière,
 - Universelle.

► Mettre en place, avec les organismes culturels accrédités, des programmes, des concepts et des projets répondant fidèlement aux aspirations des citoyens.

- o Considérer la culture comme un vecteur de développement social;
- o Assurer pour l'ensemble des lieux publics sous responsabilité municipale, des mesures visant l'accessibilité universelle, notamment dans toute mise à niveau physique des lieux;
- o Mettre en place de projets qui répondent aux besoins des citoyens : s'appuyer sur des demandes et des besoins ciblés;
- o Assurer un déploiement d'actions en développement culturel dans différents secteurs de la ville afin d'en assurer l'accessibilité (transport).





Sensualité
Sensuality

Maternité
Maternity

REMERCIEMENTS

COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE CULTURELLE MEMBRES 2017

Marc Brindle	Commission scolaire New Frontiers
Pierre Crépeau	Coordonnateur à la vie culturelle
Francine Gagné	Association VALÉDAR de Valleyfield
André Grenier	Bibliothèque Armand-Frappier
Annabelle Laliberté	MUSO – Musée de Société des Deux-Rives
Pierre Lagrenade	Café Agora
Denis Lapointe	Maire
Jean-Pierre Leduc	Valspec
Chantal Rochon	Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Geneviève Saint-Pierre	MRC de Beauharnois-Salaberry
Louise Sauvé	Conseillère municipale
Jacques Smith	Conseiller municipal
Éric Tessier	Collège de Valleyfield
Jean-Marc Vincent	Classival

Recherche et rédaction - Pierre Crépeau
Révision du contenu - Comité de suivi de la politique culturelle
Révision linguistique - Johanne Soucy
Crédits photos - Deny Cardinal
Graphisme - DoubleDose Design
Impression - Imprimerie Multiplus

**Ce document est publié par la
Ville de de Salaberry-de-Valleyfield**



61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (J6T 1L8)



Téléphone : 450 370-4770
Photocopieur : 450 370-4343



info@ville.valleyfield.qc.ca
www.ville.valleyfield.qc.ca



Imprimé sur papier Enviro 100

